



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

## Communiqué de presse

Berne, le 10 juin 2020

Premier paquet de mesures pour freiner les coûts de la santé : les décisions du Conseil national créent des blocages qui mettent en péril les économies visées

***Le Conseil national a traité une partie du premier volet de mesures visant à freiner les coûts de la santé. Ses décisions menacent le but poursuivi et risquent de créer de nouveaux blocages en affaiblissant considérablement le partenariat tarifaire. Celui-ci est menacé d'une part par les dispositions adoptées concernant l'organisation tarifaire ambulatoire. D'autre part, le caractère obligatoire des forfaits ambulatoires est contre-productif.***

Le Conseil national a approuvé des forfaits par patient uniformes pour les traitements ambulatoires ; curafutura s'oppose clairement à une telle obligation. Des forfaits appropriés entraînent certes une diminution de la charge de travail administratif. Toutefois, il s'agit d'une forme complexe d'indemnisation, qui n'est judicieuse que si certaines conditions sont remplies. Les partenaires tarifaires connaissent le contexte et sont bien placés pour déterminer si un tarif par forfait serait préférable à un tarif à la prestation. Il est donc crucial que la tarification par forfait garde sa forme volontaire. Ce principe a fait ses preuves: il existe aujourd'hui déjà de nombreux forfaits en ambulatoire, par exemple pour la cataracte.

### **Ne pas dépouiller les partenaires tarifaires de leurs responsabilités**

Par ailleurs, les développements récents ont montré que le partenariat tarifaire fonctionne, avec des solutions concrètes à la clé. Les partenaires sont ainsi parvenus à procéder à une refonte complète du Tarmed, devenu obsolète et inadéquat, et pourtant encore utilisé pour facturer environ 12 milliards de francs par année. Le nouveau tarif médical ambulatoire, appelé Tardoc, a été développé en commun par curafutura, la FMH et la CTM et remis pour approbation en 2019 déjà.

Au vu de ces résultats, une organisation tarifaire dans le domaine ambulatoire doit rester de la responsabilité des partenaires tarifaires. Le renforcement important des compétences subsidiaires du Conseil fédéral, par exemple pour édicter des normes de fonctionnement ou de financement, affaiblit le partenariat et l'autonomie tarifaire.

### **Contrôle des factures**

curafutura soutient le renforcement et l'amélioration du contrôle des factures. Cependant, l'instauration d'une autorité de contrôle indépendante des factures crée des doublons administratifs et des surcoûts pour les assurés. Les assureurs ont déjà pour mission de contrôler des factures et s'acquittent de cette tâche de manière assidue en contrôlant plus de 120 millions de factures par année. Un contrôle des factures efficace est dans l'intérêt des assureurs-maladie tout comme de leurs assurés, raison pour



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

laquelle les assureurs améliorent constamment la vérification des factures. Il reste cependant important que les factures soient transmises par les prestataires de soins aux assurés de manière compréhensible, comme l'exige déjà la LAMal.

**Contact pour les médias:**

*Pius Zängerle, directeur, 031 310 01 84, 079 653 12 60, [pius.zaengerle@curafutura.ch](mailto:pius.zaengerle@curafutura.ch)*

*Adrien Kay, Communication, 079 154 63 00, [adrien.kay@curafutura.ch](mailto:adrien.kay@curafutura.ch)*

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et KPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. curafutura accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

**La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>**